

Société

**Faites  
comme chez  
VOUS...** P 5

**Le bac II a démarré  
hier...un jour férié** P 4



**Trentenaire de l'ACNOA  
Un centre  
Olympique pour le  
Togo en mémoire  
d'Anani Matthia** P 7



LE

# LIBERAL

*Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 025 Mercredi 22 juin 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

## Editorial

### La peste bovine est vaincue

**L**es pays membres de la FAO ont rendez-vous dans les prochains jours à Rome où ils célébreront de manière symbolique l'éradication mondiale de la peste bovine. C'est un rendez-vous historique.

Au Togo comme partout ailleurs, quelle famille n'a pas connu l'histoire de ces troupeaux de bœufs décimés par de soudaines épidémies ? Ces hécatombes ont constitué pendant des longues décennies de vrais drames pour les familles agro-pastorales.

La peste bovine est juste après la variole, la maladie dont l'humanité a réussi à se débarrasser définitivement. Une victoire de taille que l'on doit à des années de lutte au cours desquelles les campagnes de vaccination ont été associées à l'abattage systématique du cheptel quand cela était nécessaire.

Au Togo la peste bovine a sévi pendant un siècle exactement. Elle est apparue en 1911. Son éradication conforte dans l'idée que d'autres victoires dans le domaine de la santé humaine ou animale sont possibles là où on ne les attend peut-être plus.

La Rédaction



**Ministère de la Santé  
Pr Charles Kondi AGBA  
Un retour difficile**

P 3

**Dossier /Campus Universitaire de Lomé  
Ces partis  
politiques qui  
tirent les ficelles**

P 4

**Elections des Membres du  
Conseil Supérieur de la  
Magistrature**

**L'APTM se  
taille la part  
du lion**

P 3

## D'un délire à un autre Abi Tchessa lance une invitation particulière à l'armée

Le samedi 18 juin dernier, la plage de Lomé a connu sa relative affluence et pour cause, le FRAC était encore à son palais. Cette fois-ci, on réclame à nouveau la tête du Président Faure, ajoutée aux deux derniers sujets de rassemblement que sont le retour des neufs députés démissionnaires de l'UFC et l'abandon du projet de modification constitutionnelle par le couple RPT/UFC.

Nous sommes bien en face d'une coalition qui tire d'abord sur tout ce qui bouge, se ravise ensuite avant de se perdre dans des contradictions. Une somme d'erreurs qui s'accumulent et qui finalement n'offre aucune vision pour une lutte qu'elle dit mener au profit du peuple, dont on ne reconnaît même le droit à se choisir les gouvernants de son vouloir.

Entre un Jean Pierre Fabre moins convaincant qui appelle le peuple tout entier au soulèvement et un Claude Améganvi nostalgique de la bataille perdue autour de la loi sur les manifestations publiques, il y a eu surtout un



Abi Tchessa du PSR qui s'est ridiculisé dans des contradictions et appels qui n'avaient de sens que pour sa seule personne.

Lancé sur les traces d'un Koffi Yamgnane qui appelait les hommes en uniformes à entrer en rébellion contre l'autorité, Abi Tchessa a d'abord emprunté la même voie qui a consisté à insulter les forces de sécurité pour leurs actes avant d'enchaîner par une invitation qui s'est elle-même achevée par des menaces :

« Nos frères policiers et

gendarmes doivent arrêter ces actes sauvages...Il faut que tous les secteurs de la société se soulèvent y compris les militaires. Quelle armée peut lutter contre le changement ? », précisait donc Me Abi Tchessa.

Ailleurs les propos de Me Abi Tchessa pourraient valablement être assimilés à un appel à la désobéissance ou à la révolte. Mais comme au Togo nous n'avons que des droits, tout se comprend. ■

Schmidt EZA

## UJIT Crédoh TETEH rempile pour un second mandat

Après moult reports, l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) a tenu son Assemblée Générale vendredi dernier à la maison de la presse. Le point central de cette AG ordinaire était le renouvellement du bureau. C'est dans un climat très tendu que le nouveau bureau de 7 membres a vu le jour. Credo TETEH est reconduit au poste de Secrétaire Général. Créée dans les années 93, l'UJIT regroupe essentiellement les journalistes des médias privés. Ses efforts pour une presse libre et professionnelle ne sont plus à démontrer. Mais l'association reste toujours confrontée à des défis de taille. Respect de l'éthique et de la déontologie, manque d'esprit confraternel,



amélioration des conditions de travail du journaliste...autant de chantiers qui nécessitent une convention collective toujours évoquée mais jamais réalisée. Pour l'heure, les textes régissant l'UJIT méritent d'être revisités. Une commission ad'hoc a été mise en place à cet effet. Les regards sont désormais tournés vers l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) qui doit également renouveler ses instances dirigeantes. ■

Fab

### Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication  
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction  
Schmidt EZA  
BRHOOM Kwamé  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
Infographie  
Raphaël AHIALE

Adresse  
585, Av du Grand Séminaire  
Hédzranawoé  
Tél: +228 239 04 45  
+228 915 87 53  
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie  
Service Compris

Tirage  
2000 exemplaires

### Sujet de la semaine: Comprenez-vous le choix du professeur Charles Kondi AGBA pour résoudre la crise dans le secteur de la santé ?

Michel TCHADJA, DP Le Tonnerre



Il faut tout simplement comprendre que quand le prince est en difficulté, il s'entoure des collaborateurs méchants et cyniques pour accomplir de basses besognes. C'est le cas du professeur Charles Kondi AGBA son comportement depuis son retour surprenant aux affaires, prouve tout simplement qu'il est venu non pas pour régler la crise mais pour jouer au rusé et tourner les grévistes en bourrique et la détermination des agents de

la santé, ce retour risque de compliquer les choses. Selon des informations son prédécesseur Komlan Maly était sur le point de conclure un accord avec les grévistes. Son éviction a surpris plus d'un et l'arrivée du professeur AGBA n'augure pas des lendemains meilleurs pour le secteur de la santé. Faure en optant pour le retour de Charles Kondi AGBA a été tout simplement mal inspiré ce n'est pas la solution contrairement à ce qu'on pense. ■

TCHABORE BOURAIMA, DP Le Messager



Rien ne se fait au hasard dans la gestion d'un Etat et le chef de l'Etat en portant son choix sur le professeur Charles Kondi AGBA pour apporter une solution aux problèmes qui minent la santé doit avoir sans doute des raisons que l'on peut bien essayer de comprendre. D'abord Charles Kondi AGBA n'est pas un novice parlant de la santé au Togo pour avoir déjà occupé par deux fois le poste de ministre de la santé. L'homme maîtrise tous les rouages de ce secteur confronté à une grève depuis un

certain temps. Je crois que les revendications posées par les agents de la santé datent de la période où le Ministre AGBA était aux affaires. Cela veut tout simplement dire qu'il connaît bien le problème il maîtrise ce dossier et il est à mon avis mieux placé pour apporter la thérapie nécessaire à ce secteur de la santé malade. Loin d'être un choix complaisant, le chef de l'Etat a plutôt opté pour l'homme de la situation et l'avenir lui donnera raison. ■

Didier ASSOGBA, Journaliste à TOGOREVEIL



Nous ne sommes pas dans le secret des dieux, mais Charles Kondi Agba est sans doute ramené pour résoudre la crise dans le secteur de la santé. Une crise qui selon nombre d'observateurs de l'actualité sociopolitique du pays, date de 2008 où le ministre Kondi Agba occupait encore le poste de ministre de la santé. Sur ce, il est clair qu'il maîtrise le domaine et il saura trouver les solutions idoines pour débloquer la situation qui perdure depuis maintenant deux semaines. Pour nous, il ne s'agit pas d'être pour ou contre le choix de la personne de Charles Kondi Agba même s'il faut reconnaître au passage que d'autres personnes également peuvent faire l'affaire ;

puisque Agba a fait ses preuves. La question qu'il faut se poser est de savoir si l'homme pourra facilement accomplir la mission pour laquelle il a été choisi. Pour nous, l'ancien nouveau ministre va éprouver assez de difficultés pour pouvoir convaincre les praticiens hospitaliers du Togo. Les médecins récusent déjà certains propos du ministre et tout porte à croire que la suite sera compliquée pour le ministre. Nous espérons que l'optimisme qu'affiche le ministre lui permettra de se donner des moyens pour arriver à convaincre ses interlocuteurs pour que des soins adéquats soient administrés aux populations togolaises. ■

## Ministère de la Santé Pr Charles Kondi AGBA, un retour difficile



Charles Kondi AGBA est-il l'homme de la situation ? Pourra-t-il rétablir l'ordre dans le secteur de la santé au Togo ? Ces questions sont sur toutes les lèvres depuis le retour du Pr. AGBA au Ministère de la santé. A peine installé, le nouveau Ministre de la santé s'est retroussé les manches et a déjà tâté le pool d'un secteur qui fait parlé de lui ces derniers temps, le secteur de la santé en proie à une grève inédite et dévastatrice. C'est la première fois qu'on pousse jusqu'à ce niveau dans le secteur de la santé parlant d'une grève, c'est la première fois aussi

qu'une grève emporte sur son passage un Ministre dans un pays où la démission n'est pas dans les habitudes. Le retour de Charles Kondi AGBA aux affaires loin d'être une promotion, est plutôt interprété à notre avis comme une marque de confiance à lui témoignée par le chef de l'Etat, donc une confiance à ne pas décevoir. Le natif de Kabou pourra-t-il relever ce défi de taille ? Une chose est sûre l'homme n'agit pas en terrain inconnu pour avoir séjourné par deux fois au Ministère de la Santé. Avant sa récente nomination, il passait

ses journées à réfléchir sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les pairs (MAEP). On le croyait hors course politiquement parlant. Et ce come back aux affaires a surpris plus d'un. A ce jour on se demande si AGBA peut réussir là où MALY a échoué ? Parlant d'atouts, le nouveau Ministre sans doute plus que son prédécesseur on pourra citer sa poigne et son charisme par opposition à une personnalité un peu effacée de son prédécesseur sans ignorer son côté fin diplomate et négociateur pour avoir occupé peut être le poste d'Ambassadeur. Ces atouts suffiront-ils à calmer les ardeurs des grévistes, dans les milieux de la santé on estime que le mouvement n'était destiné contre personne et que se soit MALY ou AGBA, pourvu que les revendications soient satisfaites notamment le statut particulier du corps de la santé, la connexion Internet dans les CHU les primes de garde... Les grévistes eux promettent de durcir le mouvement si les revendications ne sont pas satisfaites. C'est une mission difficile mais pas impossible pour le professeur Charles Kondi AGBA une véritable mission commando dans un secteur de la santé en crise. ■

P. Fabrice

## 21 juin 2011 Le Togo s'est encore souvenu de ses martyrs



Hier mardi, les togolais étaient restés à la maison pour mieux se souvenir de leurs compatriotes qui sont tombés pour la nation. Il a été donc question sur toute l'étendue du territoire togolais de la journée nationale des martyrs habituellement dénommée « fête des martyrs ». Instituée par le père de la nation, feu Gnassingbé Eyadéma, cette journée vise à se rappeler des dignes fils qui ont perdu leur vie pour la nation togolaise. Comme d'habitude, une messe a été dite en la Cathédrale de Lomé dans la matinée d'hier suivie d'un dépôt de gerbe à la place des martyrs. Les mêmes actions ont été observées un peu partout à l'intérieur du pays comme à Lomé en mémoire de ces togolais qui nous ont quittés pour la cause nationale. ■

B.K.

## Elections des Membres du Conseil Supérieur de la Magistrature L'APTM se taille la part du lion



Comme annoncée dans notre précédente parution, l'Association Professionnelle des Magistrats (APMT) a tenu son assemblée générale

extraordinaire le jeudi 16 juin 2011. La guerre des clans est finie et n'est plus désormais qu'un lointain souvenir. Abdou Assouma, Président de la

Cour Constitutionnelle a été fait Président Fondateur de l'Association, un titre presque à vie. Contrairement à ce que nous avons annoncé, M. HOUSSIN n'a pas été remplacé, il garde son poste jusqu'en octobre prochain où un nouveau bureau exécutif sera mis sur pied.

L'Assemblée Générale a plutôt permis de choisir les candidats de l'Association pour la représentation au sein du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM).

Notons que les deux autres Associations en l'occurrence l'Association Nationale des Magistrats (ANM) et le Syndicat avaient aussi des places à pourvoir au sein dudit Conseil qui joue un rôle majeur dans la

carrière des magistrats tant en ce qui concerne le respect de la déontologie que leur affectation. On comprend donc que l'enjeu était de taille pour ces trois associations.

Le scrutin du 18 juin a donc permis d'élire six nouveaux membres.

Parmi les six impétrants, l'APMT se taille la part du lion avec 5 membres élus. Il s'agit respectivement de Mme Tchamdja et M. Tchakoura pour le compte des Tribunaux de première Instance, Idrissou pour le compte des cours d'appel, Koda et Bassa pour la Cour Suprême.

L'ANM arrive juste à placer un membre, en l'occurrence M. Sronvi pour le compte de la cour d'Appel.

Le syndicat en sort bredouille et n'est pas arrivé à placer qu'un seul membre.

Les résultats parlent d'eux-mêmes, l'APMT confirme sa suprématie qu'elle a bien failli compromettre avec la crise interne qui l'a secouée pendant deux ans.

Elle avait tout intérêt à sceller la paix des braves sans quoi, elle aurait fait le lit des deux autres associations adverses par la désertion de ses membres fatigués par des luttes intestines.

En tout état de cause, l'APMT récolte déjà les fruits de son union retrouvée par la présence de 5 de ses membres au sein du CSM. ■

E. Dieudonné

Dossier /Campus Universitaire de Lomé

## Ces partis politiques qui tirent les ficelles



Selon certains témoignages dignes de foi, les étudiants qui sont engagés dans un bras de fer avec les autorités surprennent beaucoup par leur tendance marquée à remettre constamment en cause les acquis des discussions menées la veille. Comme si les étudiants étaient guidés par des mains invisibles qui balayaient d'un revers les compromis en gestation afin de faire durer la lutte le plus longtemps. D'où une question de taille : qui tire les ficelles ?

La jeunesse intellectuelle a été à travers les âges et les espaces, l'énergie des peuples et des nations dans les diverses marches et tournures vers leurs plus importants mouvements sociaux et politiques. C'est ainsi que les étudiants et leur campus ont toujours été d'un grand intérêt pour les partis politiques et les autres grands groupes d'influences culturels, religieux, économiques ou idéologiques.

On se rappelle encore il y a plus de vingt ans, des organisations telles que l'AETB (Association des Etudiants de l'Université du Bénin), le MONESTO (Mouvement National des Etudiants et Stagiaires Togolais) et l'UESTOF (Union des Etudiants et Stagiaires Togolais en France), les trois plus importants mouvements estudiantins qui sous le parti unique, unissaient sur le plan national et dans la diaspora française et étrangère les étudiants et stagiaires togolais pour une forte mobilisation de cette frange importante de la société togolaise. Ces organisations qui étaient idéologiquement et logiquement dépendante du parti unique avaient fait leur preuve dans la défense des intérêts de leurs membres.

Avec l'arrivée du multipartisme au début des années 90. Le campus de Lomé a porté les premières stigmates de ce qu'allait devenir le paysage politique togolais. Les premiers avocats qui étaient à l'avant-garde des mouvements qui ont précédé l'appel de La Baulle, ont initié et

fait créer leurs premiers cercles de réflexions et d'action sur le Campus de l'Université du Bénin (actuelle Université de Lomé). Des associations comme MELD, OULD, GRAD et autres virent le jour. Au départ, elles portaient les revendications estudiantines telles que l'achat de nouveaux bus et l'augmentation de bourses et aides scolaires. A la fin, les revendications ont quitté leur terrain académique pour devenir essentiellement politiques. A cette époque le Président Eyadéma avait promis d'augmenter la bourse et l'aide à des proportions raisonnables, mais les responsables des associations qui avaient accès aux dîners des aînés, balayèrent du revers de la main l'offre présidentielle. La violence s'installa du fait de l'intransigeance des étudiants, le campus fut fermé puis rouvert à plusieurs reprises. A la fin les 8 000 étudiants de l'UB ne profitèrent jamais du minimum promis. La plupart des leaders de ces mouvements estudiantins bénéficièrent de plusieurs bourses pour continuer leurs études au Canada, aux Etats-Unis et dans d'autres pays occidentaux. Comme elle est payante la politique au Campus.

Vingt ans après, l'histoire semble se répéter, même si les contextes politiques sont assez différents.

Depuis mars 2010, date du 20<sup>e</sup> anniversaire de la création du Front des Associations pour le Renouveau (FAR) par Me Agboyibo, des rumeurs persistantes avaient annoncé le remake de 1990. Le leader du CAR et le Président du Front Sage avaient promis une

célébration « en pompe » de cet anniversaire avec l'active contribution de la jeunesse estudiantine.

Trois mois après et surtout avec l'avènement de la crise universitaire, les accusations se sont précisées. Et plus ouvertement, c'est M. Abass KABOUA, Président du MRC dans l'émission Forum de la Presse sur LCF qui s'attaque en live à l'étudiant Kodzo AWUDI, 1<sup>er</sup> Vice Président du MEET (le mouvement qui agite le campus de Lomé en ce moment) qu'il accuse d'être affilié aux CAR. A la surprise générale ce dernier déclare : « Vous avez peut-être raison... car nos méthodes ressemblent beaucoup à celle du CAR. Nous mettons la pression et nous allons au dialogue après. ». C'est à peine si l'étudiant ne se targue pas d'être le protégé de Me Agboyibo. Au passage tous semblent s'accorder sur le fait que chaque parti politique togolais qui se respecte a sa part d'étudiants sur le campus de Lomé. Le MEET serait donc affilié au CAR, l'ULEETOD à l'ANC et le Ha CAME au RPT.

Chaque chapelle aurait donc ses étudiants activistes à l'Université de Lomé. Et donc par rapport à cela, on peut dire que c'est le CAR qui maîtrise le terrain en ce moment, avec le MEET, la seule association qui porte sur elle toute les négociations et qui fait preuve d'une intransigeance remarquable. En attendant la tournure définitive des événements de ces trois dernières semaines sur le campus, l'on se pose une question toute simple : est-ce que les parents le savent ? » ■

A.KILI

## Après l'exclusion d'Adou Seybou des Universités nationales, les étudiants se disent prêts au compromis



Le MEET a été décapité. Son leader Adou SEYBOU a reçu la notification de son exclusion dans l'après-midi du lundi 20 juin dernier. Il ne pourra pas s'inscrire dans une université nationale durant les six prochaines années. La notification est intervenue peu après une Assemblée Générale à l'issue de laquelle un nouveau mot d'ordre de grève a été lancé. Etudiant en 4<sup>e</sup> année de Sociologie, Abou SEBOU qui

dirige les activités du MEET est accusé de trouble à l'ordre sur le campus de Lomé. Cette décision du Conseil de discipline de l'Université de Lomé va-t-elle calmer ou empirer les choses ? Les jours à venir nous le diront. Pour l'instant on note une certaine accalmie sur le campus. Les entrées se font plus facilement qu'avant l'AG du lundi dernier. Les étudiants se disent désormais favorables à une nouvelle négociation avec les autorités universitaires pour parvenir à un consensus. Les enseignants du supérieur appellent pour leur part au calme et invitent les étudiants à reprendre les cours afin d'éviter une année blanche. A rappeler que les revendications des étudiants portent essentiellement sur l'application du système LMD et à l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Le caractère violent des mouvements avait entraîné la fermeture de campus rouvert il y a une semaine avec une feuille de route qui fixe les examens au mois de juillet prochain. ■

P. Fabrice

## Le bac II a démarré hier...un jour férié



Des milliers de lycéens ont planché hier sur les épreuves de philosophie au titre du baccalauréat 2<sup>e</sup> partie. A Lomé comme à l'intérieur du pays la mobilisation était générale en dépit des incertitudes du calendrier. Mercredi étant un jour férié, beaucoup se sont demandé si l'examen aurait bien lieu comme prévu.

Ces bacheliers qui composent un jour férié suscitent des

interrogations sur la programmation des examens. Pour le BEPC déjà, la fête de l'ascension avait obligé les organisateurs à décaler les épreuves d'un jour pour les terminer un samedi.

Est-il possible de prendre en compte le calendrier des fêtes lorsque les autorités compétentes fixent les dates des examens ? La question mériterait qu'on y réfléchisse un peu pour les prochaines années. ■

Fab

## Société: Faites comme chez vous...

Nestor est un maintenancier d'une quarantaine d'années, mais personne n'oserait lui donner cet âge. Ses activités sportives régulières et intenses lui permettaient de garder une forme qui le rapproche beaucoup plus de la classe jeune que celle des adultes. aucun jeune de son entourage ne pouvait lui tenir tête en matière d'élégance il y consacrait d'ailleurs la grande partie de son budget. Nestor n'a pas été brillant à l'école mais l'évocation de son nom rappelle toujours des souvenirs à ses anciens collègues de classe surtout les filles. Sa célébrité à l'école, il la devait à capacité de persuasion de la gente féminine et ce vice, il le traîne encore. Nestor squatte une chambre salon dans un quartier populaire de la capitale. Marié et père de famille d'une petite fille de deux ans, l'homme s'est toujours arrangé à ne pas habiter la même maison avec sa petite famille. Les incessantes demandes de ses beaux parents à ramener son épouse à la maison sont restées vaines. Celle-ci

rendait régulièrement visite à son époux pour marquer sa présence et occuper le terrain. Mais malgré cela le « tombeur » multipliait ses infidélités et ceci dans le lit conjugal. Toute la maisonnée était au courant des inconduites de Nestor certaines femmes de la maison en ont d'ailleurs mis la puce à l'oreille à sa femme mais celle-ci n'a jamais eu la chance ou plutôt la malchance de vivre tout ce qu'on lui racontait à propos du père de sa fille. Nestor a toujours récusé toutes les accusations d'infidélité portées à son égard par son épouse, et pour la convaincre de sa bonne foi, il lui a d'ailleurs remis sa clé secours. Elle pouvait alors venir à n'importe quel moment même en l'absence de son époux. Un lundi matin alors que toute la maisonnée s'était vidée pour des occupations diverses, Nestor était resté presque seul à la maison. Après un ménage inhabituel réalisé dans sa chambre, notre maintenancier qui avait choisi de ne pas se rendre à son boulot ce premier jour de la semaine, s'est allongé



dans son canapé savourant de la bonne musique. il avait l'air très impatient et tout portait à croire qu'il attendait une

visite importante. A un moment donné il sursauta et décrocha rapidement son portable qui sonnait on entendit tout simplement " attend moi au grand carrefour je viens te chercher toute suite » sans refermer la porte de sa chambre, il démarra en trombe et se lança hors de la maison à la recherche de son hôte. Aussitôt parti l'épouse du maintenancier qui en réalité n'avait pas l'habitude de rendre visite à son mari à pareil moment débarqua contre toute attente, pénétra la chambre de Nestor qui n'était pas fermée constatant l'absence de son mari elle alla s'allonger sur le matelas de la chambre à coucher avec à ses côtés, sa fille qui dormait. Quelques instants après, Nestor revint avec son invité qui en réalité n'était qu'une jeune fille. Une fois au salon et après quelques civilités notre tombeur dit à sa prochaine victime : « voila c'est ici que j'habite soyez à l'aise, faites comme chez vous... » ■

La suite dans le numéro 26  
Le LIBERAL  
Le Briscard

## 21e journée de l'enfant africain au Togo Des leçons de vie des enfants pour les enfants de rue

Ils n'ont qu'entre 5 et 13 ans mais ils ont réussi à émouvoir le jeudi dernier le public du Goethe Institut de Lomé. C'était dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain. Les ambassadeurs ont réussi à épater de par leur prestation, les parents et amis venus suivre leurs sketches pleins de messages à l'endroit de ces derniers, dans un climat convivial. Les sketches en question ont permis d'aborder au travers des mimiques, des questions concernant la vie et les droits des enfants. Entre autres thèmes, nous pouvons retenir la lutte contre le trafic des enfants et le paludisme le, droit à la protection, la maltraitance, le refus de scolarisation, etc. De par leur prestation, les enfants ont dénoncé des faits et gestes dont ils sont victimes dans la société et ce dans un français courant qui leur a permis de passer le message. « Je demande aux adultes de respecter nos droits et de nous écouter souvent car, nous aussi on a quelque chose à

dire quand il y a un problème dans la famille ou à l'école. Je suis très contente de me produire ce soir », a confié Mlle Atakpamé un membre du groupe des Ambassadeurs de vie. Il faut souligner que le thème retenu pour cette 21e journée de l'enfant africain est « Tous ensemble pour des actions en faveur des enfants de la rue ». Les enfants de rue, c'est une réalité qui existe belle et bien au Togo et il va falloir œuvrer pour diminuer son ampleur. Selon une estimation du Bureau International du Travail, le Togo compte plus de 5000 enfants de rue. L'association Les Ambassadeurs de vie travaille pour éradiquer le phénomène. C'est donc sa compagnie théâtrale qui a joué les sketches qui appellent les parents à assumer leur responsabilité pour éviter que les enfants ne se retrouvent dans la rue. La compagnie est composée de 49 enfants et a déjà été lauréate du Festival de théâtre d'éducation et de santé en 2009 au Togo. ■

B.K.

## 11e Journée Mondiale des Réfugiés Eviter le réfugié de trop

C'est l'essentiel qu'il faut retenir des activités marquant la 11e Journée mondiale des nations Unies célébrée ce 20 juin au Togo et dans le monde. En effet le 20 juin de chaque année est consacrée à la célébration de la Journée Mondiale des Réfugiés (JMR). Cette date n'est pas passée inaperçue cette année au Togo. Le Togo qui a connu et connaît une forte affluence de réfugiés au centre Communautaire de Tokoin à Lomé. La manifestation organisée conjointement par le ministère togolais de l'action sociale et celui de la protection civile avec l'appui du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés bureau du Togo (UNHCR), a pour but de manifester la compassion et la solidarité togolaise envers les réfugiés. La journée a été placée sous le thème « un seul réfugié de plus est un réfugié de trop ». Le thème choisi cette année est révélateur de l'ambition des



Nations Unies d'en finir avec le déplacement massif des personnes fuyant des combats vers des zones de paix. L'idée est d'interpeler à juste titre, la conscience humaine sur le drame que subi les près de 30 millions de réfugiés de par le monde. Le Togo a enregistré plus de 21000 réfugiés cette année issus de 14 pays contre 12000 l'an dernier. Cette situation est due à la crise sociopolitique qu'a connue et connaît la Côte d'Ivoire.

La commémoration de la journée internationale des réfugiés de cette années a

également coïncidé avec les 60 ans d'existence de l'UNHCR, ce qui a conféré une touche particulière à l'évènement. Les responsables de l'institution se sont indignés de la persistance des crises qui sont à l'origine des déplacements de personnes qui deviennent des réfugiés. Pour eux, « le monde a échoué parce qu'il ya discrimination de race, de religion et les guerres continuent ». C'est pour cela qu'il faut tout faire pour éviter le moindre réfugié qui sera le réfugié de trop. ■

BRHOOM Kwamé

Un concept Africa world

Le Label de l'Artisanat Africain

# Foire Artisanale du Togo

4<sup>e</sup> Edition

## SOKODJE

Du 29 juin au 10 juillet 2011

- EXPOSITIONS - VENTES
- CONFERENCES - DEBATS
- PRESTATIONS D'ARTISTES
- DEFILÉS DE MODE
- EXHIBITIONS NOCTURNES
- DINER GALA
- TOUR CARAVANE
- CONCOURS MISS

Thème : L'Artisanat comme facteur de développement économique et culturel

PARTENAIRE OFFICIEL  
DIRECTION GENERALE des IMPOTS

# Les pays membres du Conseil de Sécurité se penchent sur le renouvellement du mandat du Secrétaire Général de l'ONU, le sud-coréen Ban Ki-Moon

Ban Ki-Moon s'apprête à rempiler pour un nouveau mandat de quatre ans au Secrétariat Général de l'Organisation des Nations Unies. Les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité lui ont donné l'onction nécessaire ce mardi 21 juin 2011.

Reste une autre procédure : la nomination par l'Assemblée générale qui est une simple formalité d'autant qu'elle le fait sur recommandation du Conseil de Sécurité selon l'article 97 du chapitre xv de la Charte.

L'ancien ministre des Affaires Étrangères de la Corée du Sud doit ce second mandat à l'unanimité qui a été faite parmi les cinq grands autour de l'opportunité de sa candidature. Aucun d'entre elles n'a trouvé d'objection à la reconduite du Coréen. Cette unanimité de ces 5

grands, Ban Ki Moon la doit sans nul doute à son jeu d'équilibrisme dans la conduite des affaires internationales avec les puissances. En quatre années d'exercice, Ban Ki-Moon n'a pas heurté les sensibilités d'une quelconque puissance membre du Conseil de Sécurité.

A l'heure du bilan, les critiques ne manquent pas. S'il est parvenu à envoyer une force de maintien de la paix au Darfour, en Côte D'Ivoire par exemple, l'issue de la crise n'a été guère reluisante. Sur bien de crises et de dossiers, le bilan reste tout aussi mitigé. Les négociations sur le climat sont au point mort et le projet de réforme de l'ONU ne semble plus être d'actualité.

La plupart des analystes reprochaient à Ban Ki-Moon son manque de charisme quand il prenait fonction en janvier 2007.

Au vu de ce qui se dit encore, on peut dire qu'ils sont restés sur leur soif. En effet, plus que jamais, il lui reproché son manque de leadership. Selon certains analystes il apparaît comme le Secrétaire Général le plus « administratif » de l'histoire de l'ONU.

Il est vrai que l'actuel locataire du palais de verres n'a pas le don de ces prédécesseurs Koffi Anan, Boutros Boutros Ghali, tribuns hors pair dont le leadership a contribué à sortir un tant soit peu l'organisation des sentiers battus avec des initiatives tous azimuts.

Cela dit, que peut changer le leadership d'un Secrétaire Général sur le fonctionnement de l'ONU, toujours pris en otage par les membres permanents du Conseil de Sécurité qui ont le monopole du maintien de la paix

et de la Sécurité internationales grâce au droit de veto.

Il est difficile, toujours difficile pour un Secrétaire Général de s'affranchir de la tutelle des cinq grandes puissances, surtout pour un premier mandat. La tendance à être redevable est toujours forte, c'est dans la nature des choses. Mais le second mandat, s'il est accordé doit être l'occasion d'agir sans complexe puisqu'on a plus rien à perdre, n'ayant plus droit à un autre mandat. Le Ghanéen Koffi Anan l'avait essayé sur le tard en critiquant la guerre en Irak au point de s'attirer les foudres de l'administration BUSH qui n'avait pas hésité à sortir "l'affaire pétrole contre nourriture" dans laquelle était impliqué le fils de l'ancien Secrétaire Général, pour tenter de le destituer avant le terme de

son deuxième mandat. Anan qu'on qualifiait d'homme des américains à son premier mandat, s'était subitement rebellé contre eux.

L'ancien diplomate sud coréen peut-il être inspiré par la même démarche? Aura-t-il ce courage? Tel semble être l'enjeu pour Ban Ki-Moon pour les quatre années à venir. Ceci fait appel à beaucoup de volontarisme et de charisme. Il devra se battre à réussir afin imprimer sa marque à cette organisation. Pour l'instant ce n'est pas le cas. C'est à ce prix qu'il réussira à s'attirer la sympathie des nations « prolétariennes » membres de l'ONU qui aspirent à un meilleur fonctionnement pour plus de justice dans les affaires internationales. ■

E. Dieudonné

## Trentenaire de l'ACNOA Un centre Olympique pour le Togo en mémoire d'Anani Matthia



Créée le 28 juin 1981 à Lomé, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) aura ses 30 ans le 28 juin prochain. Comme lors de sa création, c'est le Togo qui a l'honneur d'abriter les activités marquant ce trentenaire de la plus haute organisation du sport en Afrique, activités qui seront couplées des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire de l'organisation. Pendant trois jours, Lomé accueille les Présidents des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique et d'ailleurs. Notre capitale devient ainsi le centre d'olympisme mondial à partir du dimanche 26 juin prochain avec la présence annoncée du patron du Comité International

Olympique (CIO). Les deux premiers jours de l'anniversaire seront consacrés à l'Assemblée générale extraordinaire. Il sera question de la présentation de Hambatota, de Gold Coast (Russie) des villes qui sont candidates pour les Jeux Olympiques futurs. Les représentants de ces villes seront présents à Lomé pour convaincre les africains de soutenir leur candidature. Au-delà de la présentation de ces villes, il y sera aussi question de la présentation des Jeux Africains de Maputo qui auront lieu à la fin de cette année, et également de la présentation des Jeux Olympiques de Londres 2012. Le gros des activités des trente ans de l'ACNOA se tiendra le 28 juin avec la pose de la

première pierre du Centre Olympafrica Anani Matthia. Un centre avec des aires de jeu où les jeunes pourront se former. Il comprendra un terrain de football avec un gazon synthétique, une piste d'athlétisme, une arène de lutte, un terrain de basket-ball, de volley-ball et de handball. L'Etat togolais a déjà donné un terrain de 5 hectares pour la construction de ce centre qui rend hommage au premier Président de l'ACNOA.

Anani MATTHIA, est un togolais. Il était l'un des instigateurs de la mise sur pied de l'ACNOA. L'idée des fondateurs était de renforcer l'unité africaine, de rapprocher les peuples du monde à partir du sport. Anani Matthia alors Président du Comité National Olympique Togolais fut porté à la tête du tout premier bureau de l'ACNOA. Trente après, les nouveaux responsables de l'organisation de tout le sport Africain ont décidé d'immortalité le nom de cet accro du sport en érigeant un Centre Olympafrica en son nom. ■

BRHOOM Kwamé

## Sport : La FTT renforce les capacités des entraîneurs de tennis



Du 06 au 17 juin dernier, une vingtaine d'entraîneurs de tennis de niveau 1 ont suivi une session de formation sous la houlette du professeur de tennis Kini Ayité Ayivi également Directeur Technique de la Fédération Togolaise de Tennis. Cette dizaine de jours a permis à ces entraîneurs venus de différents clubs de tennis du Togo de se perfectionner pour mieux exercer leur métier. La formation a eu pour thème « la pédagogie adaptée au niveau ». Ce stage a permis aux récipiendaires de se familiariser avec la pédagogie et l'organisation de la discipline sportive. Ils ont également appris la manière de préparer moralement et physiquement un joueur de tennis, la manière de programmer les entraînements, les types d'entraînements pour les compétitions, et les types d'entraînements pour les loisirs, entre autres. La formation permettra donc à ses entraîneurs de niveau 1 en tennis de pouvoir démarrer l'application au niveau de leur club. Pour couronner la fin de la formation, un diplôme a été délivré à chacun d'eux au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la Fédération Togolaise de Tennis (FTT) à Lomé. Rappelons en outre que la FTT organise du 11 au 16 juillet prochain un Tournoi de Classement National à l'intention des cadets, des minimes et des Benjamins du 11 au 16 Juillet 2011 à Lomé dénommé Tournoi Révélation 7ème Edition 2011. ■

B.K.



# POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

NOUVEAU

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION  
QUI VOUS CONVIENT

INTERNET  
jusqu'à  
**80%**  
de réduction\*  
sur le forfait  
internet

mba fri  
mabé fri  
mèbè fri  
**m'fri**  
m'bé fri  
mêwê fri  
mlé fri

VOIX  
jusqu'à  
**0,27<sup>F</sup> TTC** /seconde  
soit  
**16 F TTC/min\***

\* Selon l'offre choisie.

## Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'**un (1) mois** **calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

## À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM.
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri.
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)  
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE **112** OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg